



Organisateur : **Comité des fêtes de COSNAC**

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne physique

se déroulant le dimanche 06 avril 2025
à Cosnac.

Je soussigné(e),

Nom : Prénom : Né(e) le :
à (ville) : Département : Adresse :
..... CP : Ville :
..... Tél : Email :
Titulaire de la pièce d'identité N°: Délivrée le :
Par :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce).
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal).
- de ne pas vendre de la nourriture ou des boissons.
- Avoir pris connaissance du règlement.

Signature

Fait à le

Ci-joint règlement de _____ € pour l'emplacement pour une longueur de _____ mts (2.50€ le mètre).

Attestation obligatoire dûment complétée et signée ainsi que la photocopie recto-verso de la pièce d'identité et le paiement devront être retournés à l'organisateur sous peine de non participation au vide grenier. Chèque à l'ordre du comité des fêtes de Cosnac.

(Attestation à joindre au registre pour remise au Maire de la Commune organisatrice.)



Organisateur : **Comité des fêtes de COSNAC**

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne physique

se déroulant le dimanche 06 avril 2025
à Cosnac.

Je soussigné(e),

Nom : Prénom : Né(e) le :
à (ville) : Département : Adresse :
..... CP : Ville :
..... Tél : Email :
Titulaire de la pièce d'identité N°: Délivrée le :
Par :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce).
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal).
- de ne pas vendre de la nourriture ou des boissons.
- Avoir pris connaissance du règlement.

Signature

Fait à le

Ci-joint règlement de _____ € pour l'emplacement pour une longueur de _____ mts (2.50€ le mètre).

Attestation obligatoire dûment complétée et signée ainsi que la photocopie recto-verso de la pièce d'identité et le paiement devront être retournés à l'organisateur sous peine de non participation au vide grenier. Chèque à l'ordre du comité des fêtes de Cosnac.

(Attestation à joindre au registre pour remise au Maire de la Commune organisatrice.)